



Partenaire professionnel OFFICE TRAVAUX

Charte Qualité Travaux et Services

Le partenaire soussigné s'engage à :

Commencer les travaux à la date programmée*.

Respecter les délais convenus.*

Privilégier les technologies propres et les matériaux verts ou renouvelables.

Favoriser les circuits courts et les fournisseurs locaux.

Pratiquer une tarification équitable et respecter les conditions financières convenues avec le client.

Prendre en compte les appels, demandes et sollicitations du client et y répondre rapidement et de façon explicite.

Donner au client les informations qu'il attend.

Faire preuve de compréhension et de courtoisie à l'égard du client.

Maintenir pendant toute la durée des travaux le chantier en état de propreté et en complète sécurité.

Restituer un chantier parfaitement nettoyé à la fin des travaux.

Prendre en compte l'impact environnemental (gestion des déchets, ressources, etc.)

Assurer un service après vente.

*(Hors intempéries légales)

Le à

Nom : Prénom :

Qualité : Société :

Signature et cachet précédé de la mention « Lu et approuvé »